



LE TRAVAILLEUR

Le journal de l'Union départementale CGT de Paris



PARISIEN



février 2023

n° 1249



L'AGENDA CGT

Mardi 7 mars

Nous mettons la France à l'arrêt

Mercredi 8 mars

Journée internationale pour le droit des femmes

Lundi 13 mars

Réunion préparatoire au 53^e Congrès de la CGT, organisée par l'UD

Le Travailleur parisien,
publication mensuelle
de l'Union départementale
CGT de Paris
85, rue Charlot
75003 Paris
www.cgtparis.fr
tél. : 01 44 78 53 31
fax. : 01 48 87 89 97
tp@cgtparis.fr

Directeur de la publication
Benoît Martin

Responsable de la rédaction
Emmanuel Cottin

Comité de rédaction

Francis Ambrois
Céline Carlen
Emmanuel Cottin
Rémy Frey
Karl Ghazi
Stéphane Paturey
Rémi Picaud
Kahina Seghir

Photos
Pierrick Vilette

Mise en page
Jacqueline Colombo

Prix de la publication: 1 €
Imprimé par nos soins
N° CPPAP 0121S0637
ISSN : 0290 - 8727

**Changement de destinataire
ou d'adresse**

Toute demande de changement
d'adresse devra être faite au
Travailleur parisien (administration)
en précisant la nouvelle et
l'ancienne adresse.



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉ REVENDICATIVE	
Retraites	
LA LUTTE JUSQU'À LA VICTOIRE	4
8 Mars	
TAUX D'EMPLOI ET RETRAITES : OÙ SONT LES FEMMES	6
VIE SYNDICALE	
Congrès de l'UD	
SOUS LE SIGNE DE LA BATAILLE POUR LES RETRAITES	7
53 ^e Congrès	
LE CONGRÈS CONFÉDÉRAL APPARTIENT AUX SYNDIQUÉES	8
INTERNATIONAL	
Attentat à Paris	
LA CGT SOLIDAIRE DE LA COMMUNAUTÉ KURDE ENDEUILLÉE	9
CULTURE	
BD	
POUR DÉBLAYER UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES	10

édito

METTONS

LA FRANCE À L'ARRÊT !

La mobilisation contre la réforme des retraites bat des records de popularité. Les manifestations noircissent les rues de Paris, des grandes agglomérations et des villes moyennes de France. La pétition intersyndicale a dépassé le million de signatures. Des grèves importantes ont eu lieu dans de nombreux secteurs professionnels. Articulé autour des cinq premiers temps forts (19 et 31 janvier, 7, 11 et 16 février), le mouvement unitaire est solidement enraciné, parti pour durer jusqu'à la victoire. Nous recevons le soutien de syndicats de tous les pays, notamment de ceux d'Europe qui ont vu l'âge théorique de départ à la retraite augmenter ces dernières années. Ils voient en notre lutte une raison d'espérer en leur propre retour au progrès social. Si nous mettons un coup d'arrêt à la régression sociale en France, ce sera un signal positif ici et ailleurs.

Il n'est pas question de partir deux ans plus tard à la retraite, pas plus qu'il n'est concevable de partir avec des pensions toujours diminuées. Nous voulons le retrait de cette contre-réforme ! Ce qui est à l'ordre du jour cégétiste, c'est la retraite à 60 ans, des pensions d'au moins 2 000 € brut, le maintien de tous les régimes de retraite, la prise en compte des années d'études et l'égalité femmes-hommes dès l'embauche et jusqu'à la retraite.

C'est pourquoi la CGT et l'intersyndicale, y compris avec les organisations de jeunesse, appellent à faire coup double les 7 et 8 mars, cette seconde date étant aussi celle d'une large convergence en France dans le cadre de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Nous avons largement démontré que les femmes seraient les principales victimes de la loi Macron-Borne-Dussopt.

Nous appelons à faire grève toutes et tous, aussi longtemps que nécessaire. Plus nous serons nombreuses et nombreux à faire grève, plus la victoire sera rapide. Arrêter de travailler, c'est stopper la production des biens manufacturés, des services marchands et des services publics. C'est cesser de produire une richesse dont la source n'est jamais issue que de la nature et du travail humain. La grève est le cauchemar du patronat.

Alors oui, cessons le travail jusqu'à la victoire et œuvrons à une société égalitaire débarrassée de l'exploitation capitaliste. L'accumulation des richesses par quelques parasites appartiendra au passé. La destruction du monde vivant sera stoppée. Le bien-être, la paix et la coopération entre les peuples seront les nouveaux moteurs de l'humanité. Dès lors, nous pourrons prendre soin de nous, de la nature, de notre travail et de nos temps libérés.

Benoît Martin, UD de Paris

Retraites

LA LUTTE
JUSQU'À LA VICTOIRE

Après cinq journées d'action massives, il est maintenant l'heure de passer à la vitesse supérieure en bloquant l'économie et en s'attaquant frontalement au capital et au patronat. Dès le 7 mars, la grève doit se généraliser pour faire céder le gouvernement. Le mouvement en cours doit avoir pour objectif de « coûter » plus cher au capital que ce que pourrait lui rapporter la réforme des retraites et le report de l'âge de départ, c'est la condition *sine qua non* pour gagner.



Portée par un mouvement social exceptionnel, l'intersyndicale reste en ordre de bataille et durcit le ton avec, en perspective, des grèves reconductibles si le gouvernement et les parlementaires s'obstinent. Deux millions et demi de manifestants, tous profils confondus, ont manifesté dans toute la France le samedi 11 février pour la quatrième journée d'action contre la réforme des retraites. La rue gronde. Malgré cela, le gouvernement s'arc-boute encore sur sa mesure phare, le recul de l'âge légal de départ à 64 ans, qui cristallise les oppositions. Face à cette surdité, les initiatives se multiplient : assemblées générales, distributions massives de tracts, collages, rencontres entre syndicats de différents secteurs professionnels avec, en ligne de mire, la grève reconductible dans un maximum de secteurs professionnels.

LA PLUS BRUTALE
ET VIOLENTE DES RÉFORMES

De tous les coups de boutoir contre le système des retraites, la réforme Dussopt est la plus brutale et la plus violente. Pourquoi ? Parce qu'avec le recul de l'âge de départ à 64 ans et l'augmentation accélérée du nombre de trimestres à valider

(42 puis 43 annuités en 2027 au lieu de 2035 pour une retraite à taux plein), nous allons devoir travailler plus longtemps pour, au final, gagner moins d'argent.

Quelle femme de ménage, quel ouvrier du bâtiment, quel aide-soignant, quelle infirmière, quelle ouvrière du textile, quel chauffeur routier va travailler 43 années cumulées, jusqu'à 64 ans, et réussir à avoir une pension complète à taux plein ? Avec l'intensification du travail en France, quel cadre, quel ingénieur sous pression pourra y parvenir ? Avec la réforme Dussopt, on va créer un sas de précarité entre la vie active et le moment où on peut faire valoir ses droits à la retraite, et augmenter ainsi le nombre de travailleur·ses en fin de carrière très pauvres. Et une fois à la retraite à 64 ans, celles et ceux qui n'auront pas réussi à valider tous leurs trimestres ou qui auront, pour le calcul des vingt-cinq meilleures années de carrière, de longues périodes à faible salaire seront soumis à une décote et percevront une pension encore plus faible.





de 921 postes), Vinci annonce plus de 4 milliards de bénéfice (64 % de hausse, dont la moitié provenant des autoroutes). Pour les capitalistes, les milliards ruissent. Pour le monde du travail, en revanche, c'est la sueur et les larmes. Cela commence à se voir et les semaines à venir verront l'affrontement capital/travail s'aiguiser encore un peu plus. Non, Macron ne peut plus prétendre, face à ce mouvement de fond, que son élection a validé son projet. S'il continue d'être sourd aux exigences de retrait de son projet de réforme, il expose le pays tout entier à une grave crise démocratique.

LA CGT APPELLE À GÉNÉRALISER LES GRÈVES DANS LES SEMAINES À VENIR

La suite des événements ? Les huit syndicats représentatifs des salarié·es appellent à deux nouvelles journées d'action les 7 et 8 mars. Mais au-delà de la réussite des manifestations, ce qu'il faut viser, c'est bien le blocage de l'économie. Et nous allons y arriver. Déjà différents secteurs et syndicats ont pris la décision de durcir le mouvement et l'enjeu est bien d'impacter l'économie chacun à sa mesure. Il n'y a pas de petites actions. Tout est bon dans la période pourvu que cela pèse sur l'activité des entreprises. Le président et son donneur d'ordre, le Medef, sont isolés face à une véritable lame de fond. Car, au-delà de la question des retraites, c'est l'exigence de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et tout simplement de mieux vivre qui s'exprime alors que les entreprises du CAC 40 réalisent des profits comme jamais : Total enregistre le meilleur bénéfice de son histoire (20,5 milliards pour 2022), la BNP réalise 10 milliards de bénéfices (et prévoit dans le même temps la suppression



UN MOUVEMENT ENRACINÉ DANS LA DURÉE ET QUI VA GAGNER

Alors que patronat et gouvernement misent sur le fatalisme et le mantra thatchérien « *There is no alternative* », l'opposition à cette réforme continue de grandir et est archi-majoritaire. La pétition en ligne recueille à ce jour plus d'un million de signatures, l'intersyndicale tient bon, les initiatives et les actions se multiplient, la jeunesse se mobilise... Désormais et jusqu'à la victoire, toutes les formes, toutes les imaginations doivent se conjuguer pour que l'action soit tournée maintenant vers les entreprises. Tous les syndicats, tou·tes les militant·es, tou·tes les syndiqué·es doivent s'inscrire dans la lutte sur les lieux de travail et proposer la grève reconductible. Toucher au portefeuille du patronat, voilà ce qui les fera reculer. Déterminé·es, rassemblé·es, nous allons gagner.



8 Mars

TAUX D'EMPLOI ET RETRAITES : OÙ SONT LES FEMMES ?

À l'heure où la bataille contre la nouvelle réforme des retraites bat son plein, la non-prise en compte du potentiel lié à l'emploi des femmes dans les projections de l'INSEE et du COR, outils d'aide à la décision pour les responsables politiques, affecte l'égalité salariale femmes/hommes et, par voie de conséquence, minore le niveau de pension de retraite des femmes.

Dans son livre *Retraites saison 2022* (Éditions du Croquant), Christiane Marty, membre du conseil scientifique d'Attac, affirme que l'égalité des femmes et des hommes en matière d'emploi serait très bénéfique, notamment pour le financement des retraites. Or la France ne se situe qu'au vingtième rang des trente-huit pays de l'OCDE en ce qui concerne le taux d'emploi des femmes. Selon elle, le potentiel de la hausse de l'activité des femmes est oublié par un gouvernement focalisé sur l'emploi des seniors, dont le taux d'emploi reste trop faible.

Pourtant, il y a un fort potentiel d'amélioration du taux d'emploi des femmes, mais le COR et l'INSEE projettent la fin de sa progression. Celui-ci stagnerait jusqu'en 2070 à son niveau actuel. La part totale des femmes dans la population active, qui progressait jusqu'à présent, aurait atteint son maximum (48,9 %) en 2021 et elle diminuerait ensuite (INSEE 2022).

DES PROJECTIONS STATISTIQUES FIGÉES

Les projections statistiques sont essentielles à la prise de décisions politiques, mais l'avenir figé que présentent l'INSEE et le COR pour l'emploi des femmes aboutit à effacer du champ des possibles le progrès potentiel en la matière, alors que, pourtant, ce dernier est réel, affirme Christiane Marty. Politiquement, c'est une exigence démocratique que de ne pas tourner le dos à l'objectif d'égalité, et cela permettrait de financer les retraites.

DES RÉPERCUSSIONS NON NÉGLIGEABLES

Les inégalités de taux d'emploi engendrent des inégalités de pensions de retraite. La question des fortes inégalités de pension entre hommes et femmes, aujourd'hui de notoriété publique, a été posée dès le projet de réforme de Fillon en 2003. Mais le gouvernement reste campé sur des considérations vieux jeu et patriarcales, qui n'ont pas permis de prendre en compte cette question.

Les inégalités de pension entre les femmes et les hommes demeurent considérables, et ne se réduisent que beaucoup

trop lentement. Elles résultent des inégalités de salaire, de patrimoine légué (Titiou Lecoq) et de durée de carrière, ainsi que du fait que les femmes sont plus souvent à temps partiel (souvent imposé) que les hommes. Pourtant, les temps partiels ne devraient pas être l'apanage des femmes. Les dispositifs de solidarité au titre des enfants ou pour assurer un minimum de pension ne permettent pas la compensation des inégalités, car les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les effectifs à la retraite et leur taux de pauvreté est plus élevé que celui des hommes (10,4 % contre 8,5 %).

POUR UN 8 MARS ET SES SUITES COMBATIFS

Les hommes gagnent toujours plus que les femmes, que l'on porte l'attention sur les niveaux de revenu ou de pension. Journée internationale des droits des femmes, le 8 Mars met en avant la lutte pour leurs droits et pour la fin des inégalités entre femmes et hommes.

Cette journée est issue de l'histoire des luttes féministes menées tant sur le continent européen que sur le continent américain. Aux États-Unis, une « Journée nationale de la femme » est célébrée le 28 février 1909 à l'appel du Parti socialiste d'Amérique. Puis, à la suite d'une proposition de Clara Zetkin en août 1910, l'Internationale socialiste des femmes célèbre le 19 mars 1911 la première « Journée internationale des femmes » et revendique pour elles le droit de vote, le droit au travail et la fin des discriminations au travail. La journée du 8 mars sera finalement officialisée après la Seconde Guerre mondiale.

Ce que nous voulons : l'égalité salariale ; la revalorisation des métiers féminisés ; l'absence de discriminations à l'embauche et durant la carrière ; des droits pour la maternité et la parentalité ; l'arrêt des violences sexistes et sexuelles.

Congrès de l'UD

SOUS LE SIGNE DE LA BATAILLE POUR LES RETRAITES

Le 21^e Congrès de l'Union départementale des syndicats de Paris s'est tenu du 1^{er} au 3 février à la Bourse du travail. Plus de deux cents délégué·es porteur·ses de près de treize mille voix et représentant soixante-dix-sept syndicats ont débattu durant ces trois jours du bilan de la direction sortante, de l'actualité sociale – placée sous le signe du conflit sur nos retraites –, des orientations et des statuts. Ils et elles ont également élu une nouvelle Commission financière de contrôle ainsi qu'une nouvelle Commission exécutive.



Le rapport d'activité a été approuvé par 76,53 % des votant·es. Il a été l'occasion d'un retour sur un mandat combatif, bien que fortement marqué par la pandémie, qui a beaucoup perturbé l'activité dès le lendemain du précédent congrès. Le rapport financier a été adopté par 91,95 % des votant·es. Il a pointé la diminution constante de nos ressources, directement liée à celle des cotisations perçues, et les risques à moyen et long terme sur nos droits syndicaux.

Après l'intégration de plusieurs amendements, le document d'orientation a été adopté par 82,72 % des votant·es. Décliné en quatre parties – Travailler et revendiquer à Paris, Vivre et travailler à Paris, Agir à Paris sur les enjeux internationaux, La CGT que nous voulons –, ce document a permis d'examiner les soixante-deux amendements envoyés par dix syndicats qui ont structuré les débats tout au long de la seconde journée autour des orientations.

Les modifications des statuts proposées par la CE sortante ont été adoptées par 98,68 % des votant·es. Elles ont permis de remplacer le syndicat parisien des privé·es d'emploi par un comité départemental, conforme aux modes d'organisation de la CGT sur l'ensemble du territoire. La commission des candidatures a proposé une liste de cinq membres pour la Commission financière de contrôle (quatre candidatures masculines, une féminine). Les cinq candidat·es ont recueilli plus de 50 % des voix et ont été élu·es. La nouvelle CFC a

élu en son sein une présidente, renouvelant ainsi le mandat d'Aurélie Mongeot.

UNE NOUVELLE DIRECTION

La commission des candidatures, après avoir écarté une candidature non statutaire et une candidature tardive, puis constaté un désistement, a proposé de retenir 70 candidatures (30 femmes et 40 hommes) sur les 80 candidatures restantes mises à disposition pour la commission exécutive. Les 70 candidat·es retenues ont recueilli plus de 50 % des voix et ont été élus. Trois autres candidatures non retenues par la commission ont obtenu moins de 50 % des voix et n'ont pas donné d'élu·es.

L'objectif d'une Commission exécutive paritaire n'a pu être atteint en raison de la faiblesse du nombre de candidatures féminines mises à disposition (30), ce qui souligne l'importance d'une démarche volontariste de l'UD et des syndicats pour aller vers la parité. La nouvelle Commission exécutive s'est immédiatement réunie et a réélu Benoît Martin comme secrétaire général et Karl Ghazi comme administrateur. Elle a également élu douze autres membres du Bureau de l'UD : Nicolas Bouchouicha, Sandra Buaillon, Céline Carlen, Christophe Carrère, Maryline Cosset, Emmanuel Cottin, Christian Galani, Jean-Pierre Lalbat, Christophe Marie, Alexia Müller, Stéphane Paturey et Adèle Tellez.

53^e Congrès

LE CONGRÈS CONFÉDÉRAL APPARTIENT AUX SYNDIQUÉ·ES

Alors que ça s'agite dans certaines sphères médiatiques, voire internes, à propos de la « succession » de Philippe Martinez et de la future direction de la Confédération, il nous a paru essentiel de rappeler ce qu'est un congrès confédéral de la CGT et, surtout, comment il se prépare. Voici donc quelques repères et rappels fondamentaux du fonctionnement de la CGT et le rôle central que joue un congrès dans notre organisation.

Le 53^e Congrès de la CGT se déroulera du 27 au 31 mars 2023 à la Grande Halle d'Auvergne de Clermont-Ferrand. Ce grand moment de démocratie appartient avant tout aux syndicats et à leurs syndiqué·es. Il est donc indispensable de débattre du document d'orientation, de l'amender et de l'enrichir de notre réflexion collective.

Le congrès confédéral, instance souveraine de la CGT, se réunit en session ordinaire tous les trois ans. Il est constitué par les représentant·es mandaté·es des syndicats ayant rempli leurs obligations envers la CGT. Chaque syndicat représenté au congrès a droit à un nombre de voix calculé sur la base des cotisations réglées à Cogetise au cours des trois exercices précédant le congrès, conformément aux dispositions de l'annexe financière. Le nombre de voix est calculé sur la base d'une voix pour dix cotisations mensuelles par an.

Tout mandat porté par un ou une déléguée doit être issu d'un débat préparatoire. On ne parle pas en son nom mais au nom du mandat qui nous a été confié. Pour une CGT en phase avec la réalité du monde du travail, de ce que vivent les syndiqué·es, il est primordial que cette préparation se fasse avec les syndiqué·es le plus collectivement possible, au plus près du lieu de travail.

LES INSTANCES DIRIGEANTES

Entre deux congrès, le comité confédéral national (CCN) est l'instance souveraine, qui convoque les congrès et en définit l'ordre du jour. Il est constitué des secrétaires généraux des fédérations et des unions départementales ou de leurs représentant·es dûment mandaté·es. Le CCN contrôle l'activité de la direction confédérale, assurée par la commission exécutive confédérale et le bureau confédéral.

La commission exécutive confédérale est élue par le congrès. Le nombre minimum et maximum de ses membres est déterminé par le CCN avant le congrès. Les membres du bureau confédéral, dont le nombre est fixé par le CCN, sont choisis au sein de la commission exécutive et proposés par elle. Ils sont élus par le CCN, qui désigne parmi eux un·e secrétaire général·e et

un·e administrateur·trice. Nul·le ne peut être élu·e membre du bureau confédéral s'il/elle ne peut justifier de trois années de présence ininterrompue dans l'organisation syndicale.

LE FÉDÉRALISME

Les adhérent·es de la CGT se regroupent dans des syndicats, organisations de base. Les syndicats définissent eux-mêmes leur mode de constitution et de fonctionnement, notamment par la mise en place de sections syndicales dans les formes les plus adaptées. Réunis en congrès confédéral, ils décident des orientations générales de la CGT, et en élisent la direction.

Les relations entre organisations de la CGT sont fondées sur les principes de la démocratie syndicale et du fédéralisme. Le fédéralisme est un mode d'organisation dans laquelle chaque syndicat dispose d'une large autonomie et délègue certains de ses pouvoirs à un organisme central, dit fédéral ou confédéral.

VIE ET FONCTIONNEMENT DE LA CGT

La CGT défend les intérêts de toutes les salarié·es, en tout temps et en tout lieu. Elle agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.

Soumise à la logique du profit, la société actuelle est traversée par la lutte des classes et par de multiples contradictions dont les conséquences conduisent à des inégalités et des exclusions majeures, des affrontements d'intérêts, des tensions internationales, des menaces de guerre et des conflits armés.

Les salarié·es ont besoin de se rassembler comme tel·les pour se défendre, conquérir leur émancipation individuelle et collective et participer à la transformation de la société et du monde. La démocratie syndicale assure à chaque syndiqué·e la garantie qu'il peut, à l'intérieur du syndicat, défendre librement son point de vue sur toutes les questions intéressant la vie et le développement de l'organisation.

Attentat à Paris

LA CGT SOLIDAIRE DE LA COMMUNAUTÉ KURDE ENDEUILLÉE

Le 23 décembre 2022, la communauté kurde était de nouveau touchée en plein cœur par un triple assassinat, celui d'Emine Kara (connue sous le nom d'Evîn Goyî), militante du Mouvement des femmes kurdes, de Mîr Perwer, musicien chanteur réfugié qui avait fui la Turquie, et d'Abdurrahman Kizil, citoyen kurde. Quelques mètres plus loin, le tireur blessera également trois autres personnes d'origine kurde.

Dix ans après l'assassinat, dans le même quartier, des militantes Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez, la colère des Kurdes est immense. Leur rassemblement spontané le jour même de la tuerie a été accueilli par les gaz lacrymogènes de la police. Des représentants de la CGT Paris étaient là, partageant des larmes qui étaient aussi celles de la tristesse et de la colère. Le lendemain, la foule kurde réunie place de la République pour rendre hommage aux victimes et exiger vérité et justice était rejointe par nombre d'organisations progressistes.

L'UD CGT de Paris soutient la communauté kurde de Paris dans cette exigence, exprime sa solidarité avec les Kurdes de Paris, du Kurdistan et de tous les pays accueillant des réfugiés kurdes. Le profil du tueur de la rue d'Enghien fait penser à une attaque raciste, mais nous nous interrogeons aussi fortement sur la possibilité que cette deuxième attaque soit un attentat terroriste, commandité par les ennemis des luttes du peuple kurde.

LA CGT S'INTERROGE

Dès l'annonce de cet attentat, le pouvoir, par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur et du président de la République, s'est efforcé de faire passer le message qu'il s'agissait « uniquement » d'un acte raciste fomenté par un « raciste pathologique ». Si le racisme et l'appartenance à l'extrême droite xénophobe du meurtrier ne fait pas de doute compte tenu notamment de ses propres déclarations, les pouvoirs publics doivent aussi et surtout s'interroger sur de troublantes circonstances : si la réunion prévue n'avait pas été, la veille, repoussée d'une heure, c'est un massacre bien plus grand visant de nombreux et nombreuses responsables kurdes de France qui aurait eu lieu. L'assassin n'a pas hésité à revenir sur ses pas pour achever d'une balle dans la tête Emine Kara, principale responsable kurde présente à ce moment. Enfin, entre les deux sites de tir, l'assassin semble délibérément s'être attaqué à des boutiques occupées uniquement par des Kurdes. Aussi, la CGT s'interroge sur le caractère terroriste, en plus d'une expression meurtrière du racisme.

C'est pour demander justice et vérité que nous avons appelé à manifester aux côtés de la communauté kurde le samedi 7 janvier. Le rendez-vous était fixé à 10 h à la gare du Nord, pour une manifestation devant se rendre place de la République. La délégation CGT était surtout composée de camarades de l'UL du 10^e arrondissement, de l'UD, de la Ferc et de l'espace international de la CGT. Nous avons constitué un pôle inter-syndical dans le cortège, aux côtés de Solidaires et de la FSU. Nous avons scandé « Jin Jiyar Azadî » (Femmes, Vie, Liberté), en ayant à l'esprit que, par sa position géographique, le territoire kurde est en interaction avec les États turc, iranien, syrien et irakien, quatre régimes oppresseurs, alors que les Kurdes forment un peuple engagé dans des luttes émancipatrices porteuses de valeurs universelles, en particulier au Rojava.

SOLIDARITÉ AUSSI AVEC LES VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE

Un tremblement de terre dévastateur s'est produit le 6 février. Les deux séismes principaux et des répliques ont plongé les populations dans une véritable sidération, avec des dizaines de milliers de morts ensevelis et de blessés prisonniers des champs de ruine. Les populations rescapées sont en grand danger, et nécessitent une protection concrète ainsi qu'une solidarité active de la part de la communauté internationale. La CGT a exprimé sa solidarité avec les populations kurdes, turques et syriennes meurtries par ce terrible tremblement de terre. La Confédération est en contact sur place avec les organisations syndicales DISK et KESK pour organiser concrètement cette solidarité. Une collecte via notre association l'Avenir Social, habituée à l'organisation de campagnes humanitaires, va être lancée. Les dons peuvent aussi transiter par l'organisation *Roja Sor* (Soleil rouge) ou par le Secours populaire. L'UD CGT de Paris va renforcer sa coopération avec les mouvements démocratiques et féministes des Kurdes de Paris.

BD

POUR DÉBLAYER UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

Flore Talamon et Bruno Loth dressent le portrait de dix lanceuses et lanceurs d'alerte, dans des domaines très différents. Parce que leur parcours est édifiant, mais aussi parce qu'il peut aider celles et ceux qui voudraient suivre leur voie, particulièrement risquée.

Mauricio Garcia Pereira a été l'un des quatre-vingt employés de l'abattoir municipal de Limoges, où trois cents bovins sont tués chaque jour ainsi que des agneaux et des cochons. Il évoque « l'odeur de sang, de putréfaction », à laquelle « on ne s'habitue pas », « pas plus qu'aux cris des bêtes et au hurlement des scies et des perceuses ». En 2013, il découvre que des vaches gestantes sont régulièrement abattues et leurs fœtus jetés aux déchets à incinérer. Après avoir, sans effet, alerté sa hiérarchie, il envoie des vidéos en caméra cachée à l'association L214. La plainte de cette dernière sera classée sans suite et l'abattoir se contentera de quelques aménagements.

Marie-Lys Bibeyran et Valérie Murat se sont battues pour faire reconnaître que le frère de la première et le père de la seconde, tous deux viticulteurs en Gironde, sont morts à cause des produits chimiques utilisés dans la culture de la vigne. Elles se sont battues en justice mais ont également réalisé des analyses de vins, de sols et de poussières dans des lieux de vie des riverains des vignes. Ce qui leur a valu « des nuits blanches et de la fatigue, une fragilité professionnelle accrue, des ruptures familiales ».

De son côté, Karim Ben Ali, chauffeur routier intérimaire, signale fin 2016 à son employeur, aux sapeurs-pompiers et à la gendarmerie – avant de les dénoncer publiquement en janvier 2017 sur son compte Facebook – les déversements d'acide qu'on l'oblige à effectuer dans la nature, alors qu'il travaille pour ArcelorMittal, en Lorraine. La médiatisation de l'affaire par *Le Républicain lorrain* puis par France Bleu Lorraine donnent à sa dénonciation un écho important. En septembre 2019, le tribunal correctionnel de Thionville relaxe l'entreprise, qui ne sera plus inquiétée. Karim Ben Ali, lui, a perdu son travail et n'en a plus jamais retrouvé.

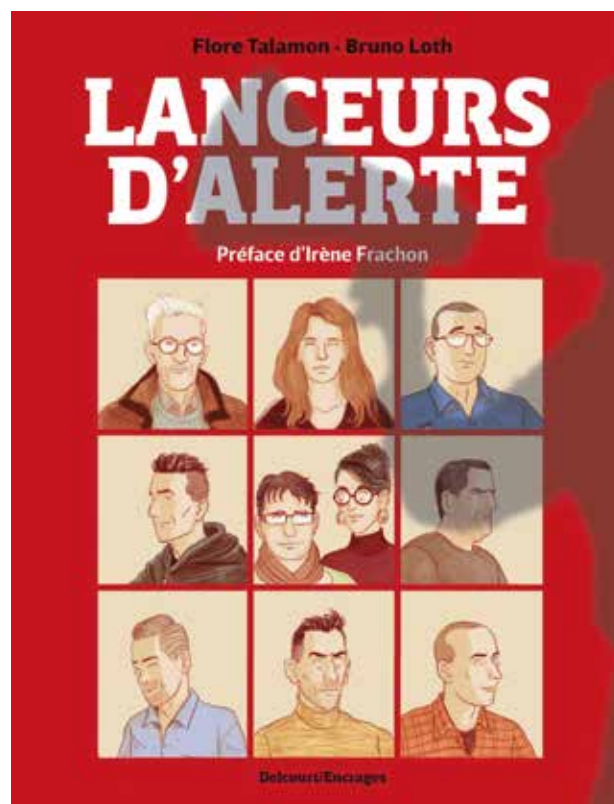
SUGGESTIONS DE PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Mauricio Garcia Pereira, Marie-Lys Bibeyran, Valérie Murat et Karim Ben Ali font partie des dix lanceuses et lanceurs d'alerte dont le portrait est brossé par Flore Talamon et Bruno Loth dans leur BD¹ publiée en partenariat avec la Maison des lanceurs d'alerte (MLA)². « "La colère est mauvaise conseillère", nous enseigne la sagesse populaire. Et si, justement, les lanceurs d'alerte étaient là pour faire mentir ce dicton ? Pour proposer, en lieu et place d'une prudente résignation, d'apprendre à empoigner cette colère et à en faire un terreau d'une mobilisation féconde, génératrice de progrès, de transformation des opinions puis des lois et, *in fine*, utile à l'intérêt général ? », s'interroge Irène Frachon dans la préface. Celle qui s'est battue pour prouver la toxicité du

Mediator, des laboratoires Servier, utilisé comme coupe-faim sait par quelles épreuves il faut passer quand on souhaite dénoncer un scandale de ce type. Et quels risques on prend pour sa carrière, pour sa santé physique et mentale, pour ses proches...

Ce livre se veut donc également un outil pour celles et ceux qui souhaiteraient se lancer dans un tel combat. En décortiquant l'expérience de lanceuses et lanceurs d'alerte, mais également en donnant – dans des fiches pratiques qui accompagnent les récits – des repères de droit, des conseils de méthode, des suggestions de précautions à prendre... Bref, un outil précieux pour – comme le dit la MLA dans le propos liminaire – contribuer à déblayer le « chemin semé d'embûches » qui est aujourd'hui celui des lanceuses et des lanceurs d'alerte.

Ludovic Finez, SNJ-CGT



1. *Lanceurs d'alerte*, de Flore Talamon et Bruno Loth, éditions Delcourt/Encrages, préface d'Irène Frachon.
2. Le SNJ-CGT est membre du conseil d'administration de la MLA.

ORGANISATIONS SYNDICALES

Militants, adhérents () vous êtes assurés.

Nous protégeons
votre activité syndicale.
Et ça fait 30 ans que ça dure.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



Union Locale Paris 1 et 2
11 rue Léopold Bellan 75002
contact-cgt@ul1-2.fr
Paris 1: 01 42 33 83 47
Paris 2: 01 42 33 83 48
🚇 **Sentier**

Union Locale Paris 9
44 rue La Bruyère 75009
09 71 57 29 30
ulcgt9paris@gmail.com
🚇 **St-Georges**

Union Locale Paris 18
42 rue de Clignancourt 75018
01 42 52 64 64
ulcgtparis18@gmail.com
🚇 **Barbès Rochechouart**

Union Locale Paris 19
1 rue de Nantes 75019
09 65 32 98 93
cgt.paris19e@wanadoo.fr
🚇 **Corentin Cariou**

Union Locale Paris 17
3 rue Tarbé 75017
09 87 37 25 34
ul.cgt.17@orange.fr
🚇 **Villiers**

Union Locale Paris 8
32 rue d'Edimbourg 75008
01 43 87 89 92
ul.cgt8@wanadoo.fr
🚇 **Europe**

Union Locale Paris 16
12 rue Chernoviz 75016
01 45 27 77 57
ulcgt16@orange.fr
🚇 **Passy**

Union Locale Paris 15
98 rue de Lourmel 75015
09 80 64 51 92
ulcgt.paris15@gmail.com
🚇 **Félix Faure**

Union Locale Paris 7
98 rue de Lourmel 75015
09 53 70 84 62
cgt.ulparis7@gmail.com
🚇 **Félix Faure**

Union Locale Paris 5 et 6
163 bis bd de l'Hôpital 75013
01 42 22 12 80
ul56-ud@boulmich.org
🚇 **Place d'Italie**

Union Locale Paris 14
35 rue de l'Aude 75014
01 43 35 49 33
ul14cgt@orange.fr
🚇 **Alesia**

Union Locale Paris 13
163 bd de l'Hôpital 75013
01 45 70 78 57
contact@ulcgtparis13.fr
🚇 **Place d'Italie**

Union Locale Paris 4
74 quai de l'Hôtel de Ville 75004
01 42 72 14 73
ul.cgt4eme@wanadoo.fr
🚇 **Hôtel de Ville**

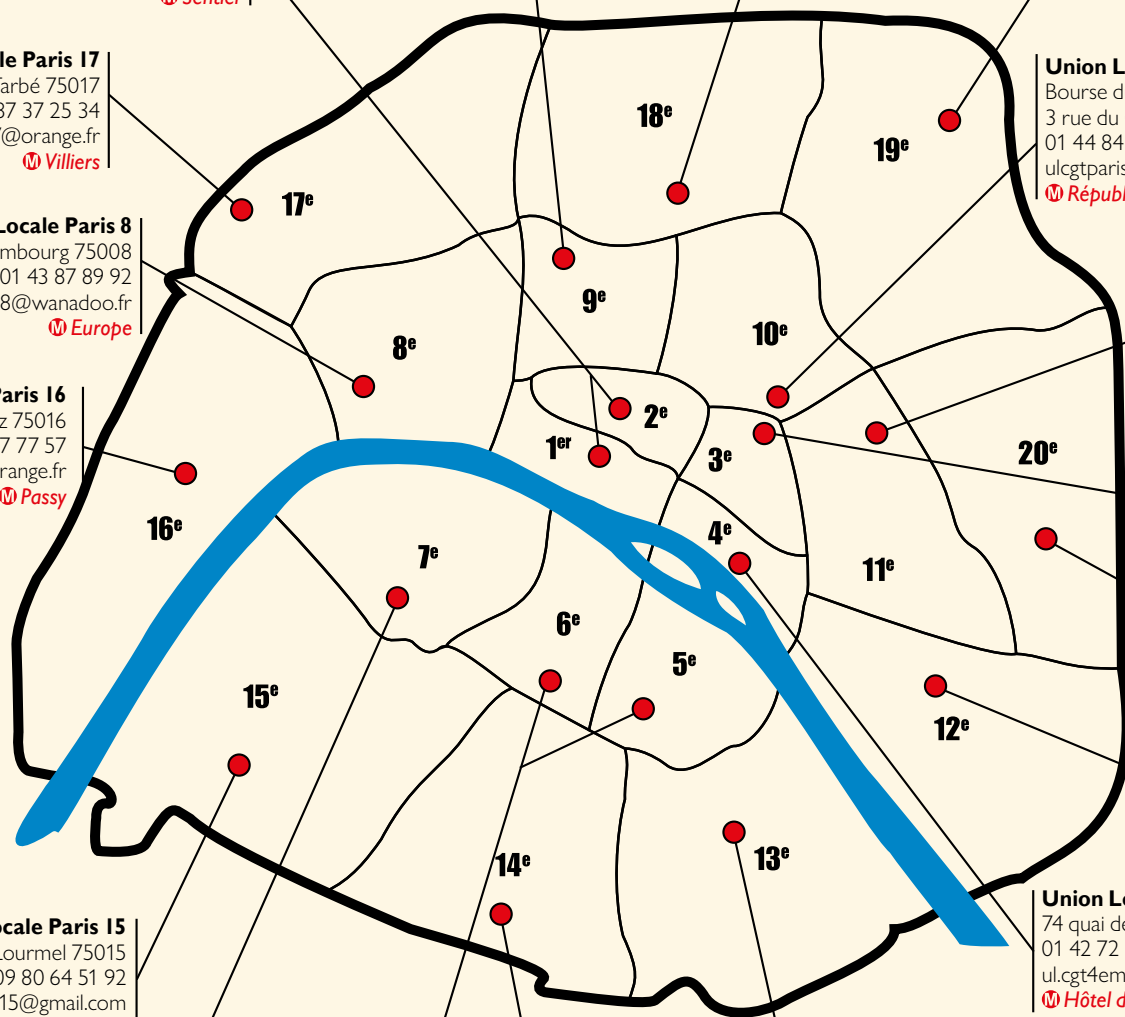
Union Locale Paris 12
12 rue Chaligny 75012
01 46 28 11 79
secgen@ulcgtparis12.fr
🚇 **Reuilly Diderot**

Union Locale Paris 20
13 rue Pierre Bonnard 75020
01 43 73 50 53
cgt.paris20@wanadoo.fr
🚇 **Gambetta**

Union Locale Paris 3
85 rue Charlot 75003
01 44 78 54 94/95
ulcgt3@gmail.com
🚇 **République**

Union Locale Paris 11
Maison des Métallos
94 rue J. P. Timbaud 75011
01 42 41 81 06
contact@ulcgt11.fr
🚇 **Couronnes**

Union Locale Paris 10
Bourse du Travail
3 rue du Château d'eau 75010
01 44 84 51 08
ulcgtparis10@yahoo.com
🚇 **République**



Union Syndicale des Retraité-e-s CGT Paris USR
85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 84 52 30
usr@cgtparis.fr

Commission Départementale UGICT PARIS
<http://paris.reference-syndicale.fr>
85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 78 53 31
ugictcgt.paris@wanadoo.fr

Permanence Droit à la retraite
85 rue Charlot 75003 Paris
Bureau 224 sur RDV au :
01 44 78 53 77

Permanences juridiques
Contacter l'UD au :
01 44 78 53 31

Permanence Privés d'emploi
85 rue Charlot 75003 Paris
Contacter l'UD
cgtpe.paris@laposte.net

Permanences Indecosa (défense des consommateurs)
2^e
Jeudi après-midi sur RDV :
01 42 33 83 47/48

4^e
Sur RDV : 01 42 72 14 73
12^e
3^e jeudi du mois
sur RDV : 01 46 28 11 79

19^e
Jeudi sur RDV : 09 65 32 98 93
20^e
Mardi après-midi sur RDV :
01 43 73 50 53

